

Groupes, complexes et combinats agro-industriels : méthodes et concepts

*L. Malassis **

I. — ANALYSE DE L'ÉCONOMIE AGRO-ALIMENTAIRE

Dans un précédent cahier, consacré à l'agro-industrie, nous avons présenté les méthodes et concepts de l'analyse de l'économie agro-alimentaire [1].

Discipline nouvelle en cours de se faire, l'analyse de l'économie agro-alimentaire était conduite selon trois approches : par les branches de la comptabilité nationale ; par les secteurs, les filières et les firmes ; par le mode de production.

L'approche par les branches, conduit à définir le complexe agro-alimentaire au sein de l'économie nationale comme étant le sous-ensemble concernant la production, la transformation et la distribution agro-alimentaire [2]. Mais l'expression « complexe agro-alimentaire » a aussi une signification micro-économique : elle se rapporte à la diversification des activités agro-alimentaires au sein des entreprises, ou le plus souvent de groupes d'entreprises (intégration et quasi intégration verticale et horizontale).

C'est plus particulièrement l'aspect micro-économique du complexe agro-alimentaire qui sera envisagé dans le présent cahier. L'idée fondamentale est que, dans le processus de développement agro-alimentaire, au stade de l'agro-indus-

* Directeur de l'Institut Agronomique Méditerranéen, Montpellier.

trie, la production des denrées alimentaires s'organise de plus en plus au sein de « groupes, complexes et combinats ». Ces complexes prennent des formes spécifiques selon les systèmes socio-économiques mais le phénomène est général.

On trouvera, toutefois, dans ce cahier, de nombreuses références à l'aspect macro-économique, compte tenu des rapports évidents qui existent entre micro et macro-économie. M. Benoît Cattin analyse les branches et filières agro-industrielles en Côte-d'Ivoire. Ce pays constitue, en effet, un exemple remarquable de développement sur la base de sociétés organisatrices de complexes agro-industriels, lesquels jouent un rôle considérable au sein de l'économie nationale. La sphère agro-industrielle représente 68 % du P.I.B. (y compris la valeur ajoutée comprise dans les C.I.). 84 % des exportations constitue une source fondamentale pour les finances publiques. La distinction des sous-branches, selon la destination du produit (exportation et consommation intérieure) est d'un grand intérêt pour un pays, qui, comme la Côte-d'Ivoire, axe son développement sur l'exportation de produits agro-industriels.

Le Professeur Schmidt, traitant dans ce cahier du développement de l'agro-alimentaire en R.D.A., se réfère aussi au concept macro et micro d'agro-industrie et analyse la répartition du potentiel de travail social nécessaire à la production de biens alimentaires dans les pays socialistes ; de tous les pays, la R.D.A. apparaît comme le plus avancé : 42 personnes travaillent en amont et en aval de l'agriculture et 58 dans l'agriculture, en U.R.S.S. la répartition est respectivement de 18 et 82 et en Roumanie de 8 et 92.

II. — ENTREPRISES ET SECTEURS AGRO-ALIMENTAIRES

Le secteur d'activité agro-alimentaire est constitué par l'ensemble des entreprises dont les activités portant sur les produits agro-alimentaires sont prédominantes. Cette définition se rapporte donc à une population d'entreprises ayant des activités relativement homogènes ; elle ne concerne pas tout l'agro-alimentaire puisque l'activité agro-alimentaire des

entreprises à « autres activités » prédominantes peuvent comporter des départements agro-alimentaires, plus ou moins importants selon l'importance de l'entreprise elle-même, et puisque les entreprises agro-alimentaires peuvent exercer d'autres activités.

Le concept de secteur tend à recouvrir une réalité économique d'autant plus éloignée de celle correspondant au concept de branche, que les entreprises se diversifient de plus en plus.

Les entreprises du secteur d'activité agro-alimentaire exercent quatre catégories de fonctions économiques : de production agricole (exploitations agricoles à activité agricole exclusive), de conservation et de transformation (entreprises industrielles, agricoles et alimentaires), de distribution agro-alimentaire (exercées par les entreprises de production et de transformation et par des entreprises commerciales), de restauration (restaurants proprement dits, cantines collectives, entreprises de transport, etc.). Le secteur d'activité agro-alimentaire peut donc s'analyser en quatre sous-secteurs fonctionnels fondamentaux : la production, la transformation, la distribution, la restauration. Le secteur d'activité agro-alimentaire ne comprend pas les entreprises d'amont qui fournissent l'agriculture en biens de consommations intermédiaires (car leur activité prédominante ne porte pas sur les produits agro-alimentaires) ni bien entendu les ménages, stade final de la consommation agro-alimentaire.

Les entreprises du secteur d'activité agro-alimentaire peuvent aussi être classées du point de vue de leur forme d'organisation socio-économique. Sans qu'il soit possible, dans le cadre de cette introduction, de se livrer à une analyse approfondie, on peut, en se fondant sur les rapports de production, classer les entreprises agro-alimentaires en quatre catégories fondamentales : artisanales (ou familiales), capitalistes (à base de travail salarié), coopératives (rapports interménages ou interentreprises), publiques. A chacune de ces formes correspondent des caractères technologiques, économiques, géographiques, juridiques plus ou moins spécifiques. Cette classification permet de distinguer

au sein du secteur d'activité agro-alimentaire des sous-secteurs socio-économiques artisanal, capitaliste, coopératif, public. Cette analyse pourrait être illustrée de bien des façons. Il est évident, par exemple, que le sous-secteur artisanal est dominant dans le sous-secteur fonctionnel de la production agricole, qu'il demeure important dans le sous-secteur de la transformation (boulangers, bouchers, fabrications artisanales diverses, etc.) et de la distribution agro-alimentaire (commerçants indépendants).

Sur la base de la classification *fonctionnelle et socio-économique* des entreprises, on peut établir un tableau croisé permettant de décrire et caractériser le secteur d'activité *agro-alimentaire*.

Une telle approche ne va pas sans difficultés et son insuffisance pour décrire l'économie agro-alimentaire dans sa réalité fondamentale, au stade de l'agro-industrie, apparaît évidente : cette insuffisance est liée à l'insuffisance même du concept d'entreprise.

III. — GROUPES INDUSTRIELS ET FINANCIERS

L'entreprise, en tant qu'unité juridique et comptable, est de moins en moins l'unité de base du capitalisme. Ce fait a été ressenti et exprimé par de nombreux auteurs : F. Perroux a introduit naguère la notion « d'unité complexe » (ensemble d'unités telle qu'une unité d'un rang inférieur, reçoit comme des données une partie des variables de son plan de maximisation), J. Marchal celle de « capitalisme des grandes unités et des groupes », Galbraith traite de « l'organisation » et Bartoli écrit que le « groupe plus ou moins composite, plus ou moins diversifié, plus ou moins coordonné, parfois ayant pour centre une entreprise de production de grande puissance et plus souvent une société Holding, le conglomerat, constituent la trame de l'économie capitaliste de ce temps » (in *Morin*, [3], préface).

Dans un ouvrage récent fondamental, F. Morin se donne pour objectif « d'envisager la structure financière du capitalisme français en étudiant les groupes financiers qui le

contrôlent » (*Morin*, [3], p. 15) et définit le groupe financier... « l'ensemble formé par une société mère (appelée généralement Holding du groupe) et les sociétés filiales placées sous son contrôle » (p. 49).

La société mère, centre de décision financier, procède à un arbitrage permanent d'affectations des profits et des prises de participation, des adaptations conjoncturelles et structurelles, organise la croissance interne et externe. Selon cette approche, le groupe est fondamentalement déterminé par le réseau des relations financières, il résulte du développement historique du capitalisme, de la recherche de la valorisation originale du capital financier et des affrontements pour la conquête du pouvoir. Certes, toute l'activité économique ne procède pas du groupe et F. Morin distingue le capital financier qui procède du groupe, du capital industriel et bancaire constitué pour le fonctionnement d'une entreprise et qui conserve son autonomie fonctionnelle. Mais les groupes financiers, par l'ampleur de leur activité et l'importance des activités qu'ils contrôlent, constituent les unités stratégiques du développement du capitalisme. On peut donc s'étonner, avec d'autres auteurs, du peu d'études encore disponibles sur les groupes... « Les synthèses manquent cruellement, c'est à croire que l'une des réalités les plus importantes des sociétés capitalistes industrialisées, à savoir la grande industrie monopoliste et le système des groupes financiers, ne présentent qu'un intérêt mineur pour les économistes universitaires et les experts des services de l'Etat » (*Delilez*, [4], p. 10).

L'état des groupes et de leur fonctionnement implique leur identification (ce qui ne va pas sans de nombreuses difficultés étant donné l'état de l'information financière) et l'analyse des mécanismes de contrôle. F. Morin repère les modalités de contrôle par un jeu de critères qui se rapportent à la nature et aux formes du contrôle et parvient à symboliser les caractères essentiels des groupes. Du point de vue de la nature du pouvoir, l'auteur distingue le contrôle étranger (EX) et autochtone, et au sein de celui-ci le contrôle familial (F), technocratique (T) et étatique (ET).

Les formes du contrôle peuvent être respectivement ma-

majoritaires sans minorité de blocage (M) ou avec minorité de blocage (M^*), minoritaire sans partage d'influence (m) ou avec partage d'influence (m^*) interne sans influence extérieure (I) ou avec une telle influence (I^*).

Le tableau croisé de la nature et de la forme du contrôle permet d'établir une typologie des modalités du contrôle, qui, combiné avec des critères de dimension permet une représentation de la structure du capitalisme.

De toute évidence, l'économie agro-alimentaire occidentale procède du capitalisme occidental et, par conséquent, elle ne peut être appréhendée et expliquée que par l'application de méthodes générales d'analyse du capitalisme à la sphère agro-alimentaire. Les changements structurels qui se produisent dans l'économie agro-alimentaire procèdent du développement historique du capitalisme, du processus d'accumulation interne au secteur d'activité agro-alimentaire et, dans des proportions qui restent à déterminer, de l'opportunité pour les groupes financiers d'investir dans ce secteur, en relation avec les transformations socio-économiques globales (consommation alimentaire de masse) et le progrès de la technologie alimentaire (production de rentes technologiques).

Dans l'échantillon des 200 premières sociétés industrielles françaises (au 31 décembre 1971) établi par F. Morin, on relève 28 groupes à activité agro-alimentaire prédominante ou très importante, dans la plupart des cas, le contrôle est de type familial minoritaire (Fm) ou majoritaire (FM) avec ou sans partage d'influence, quatre sont de type majoritaire extérieur (Mex) : Astra-Calvé (filiale d'Unilever), General Foods française (U.S.), Say, S.O.P.A.D. (groupe Nestlé), et une de forme coopérative (Union laitière normande).

IV. — EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES GROUPES ET DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE EN FRANCE

Le secteur d'activité agro-alimentaire français constitue un ensemble hétérogène par ses formes d'organisation socio-économique : il comprend des sous-secteurs artisanaux, capi-

talistes, coopératifs (plus de 20 % du C.A. des I.A.A.) et même publics (organisme de recherches et d'expérimentation, régie des tabacs, etc.), par ses degrés d'intégration et de concentration variables selon les sous-secteurs d'activité, etc.

Dans le cadre des travaux conduits à l'initiative de la C.E.E. sur la concentration dans les Industries, l'article de J.L. Rastoin et G. Gherzi sur « Croissance et formation des groupes de l'industrie agro-alimentaire française » rassemble des informations, souvent originales, d'un très grand intérêt.

Les auteurs décrivent la structure des dix premières « firmes » agro-alimentaires présentes en France : sont mentionnés dans les organigrammes la Société mère, les Sociétés du groupe agro-alimentaire et non agro-alimentaire, les filiales ou firmes étrangères, les liens financiers avec indication du pourcentage de contrôle du capital social, la société mère d'un autre groupe ayant des liens financiers avec le groupe considéré, les actionnaires importants, etc. Le lecteur peut ainsi se familiariser avec la structure du tissu capitaliste agro-alimentaire, composante du tissu capitaliste global.

L'analyse de l'évolution du secteur agro-alimentaire pose des problèmes de méthodologie se rapportant à l'analyse de la croissance des firmes, aux firmes et à la signification de la notion de concentration.

La distinction entre établissements, entreprises, groupes financiers conduit... « à plusieurs approches méthodologiques du mouvement de concentration : on peut considérer les changements structurels d'une économie soit du simple point de vue technique — création, mortalité, dimension des « établissements » — soit d'un point de vue dit économique — création, mortalité, et dimension des entreprises — soit enfin, sous l'angle financier — création et mortalité des groupes financiers », [3, p. 15].

Les opérations de concentration sont des opérations financières, décidées fondamentalement par des considérations de rentabilité à terme. Or, pour des raisons qui tiennent à la difficulté de l'information, de l'application des

techniques quantitatives, ou à l'insuffisance de l'analyse, l'aspect financier de la concentration est peu abordé.

F. Morin relève que, de 1971 à 1974, seize changements de contrôle ont affectés les deux cents plus grandes sociétés industrielles françaises : deux changements de contrôle ont été opérés par fusion, quatorze par prise de participation ; ces changements procèdent de l'initiative de quinze groupes financiers (Morin, [3], p. 220).

Parmi ces seize opérations, sept affectent plus particulièrement l'agro-alimentaire : il s'agit de la prise de contrôle de Gervais-Danone par B.S.N. (janvier 1973), de la Générale Alimentaire par la Générale Occidentale (janvier 1973) de Lesieur par Chancel (octobre 1972) des Raffineries Say par Béghin (octobre 1972) de Ricard par Pernod (février 1973) de Saupiquet par Chancel (février 1973) de Albra par Heineken (août 1972). Les restructurations procèdent essentiellement des groupes autochtones familiaux (B.S.N., Chancel, Béghin, Pernod) et secondairement, de groupes extérieurs (Groupe franco-anglais de la Générale Occidentale et groupe Hollandais Heineken).

Des informations plus complètes sur l'évolution des dix premiers groupes agro-alimentaires figurent dans l'article Rastoin-Gheresi, on y trouve notamment des informations sur l'évolution des grands groupes coopératifs : SODIMA, SICA-Ouest Lait et Société Centrale SOCOPA respectivement quatrième, cinquième et huitième groupes agro-alimentaires français en 1972. Les tendances coopératives sont en effet celles du capitalisme : constitution de groupes (à dominante coopérative) par différentes voies, notamment la création d'Unions coopératives et de S.I.C.A. associant des entreprises coopératives et privées.

Les travaux de J.L. Rastoin et G. Gheresi sur la concentration par le choix d'indices appropriés et plus particulièrement celui de Linda, portent sur les entreprises. Les auteurs distinguent des sous-secteurs à structure respectivement oligopolistique, équilibrée et mixte ; ils confirment que la croissance des entreprises est de type « externe » (p. 23) et que certains organismes bancaires (Paribas, Cie Financière de Suez, Cie du Nord, etc.) semblent jouer un rôle

croissant dans la « restructuration » du secteur agro-alimentaire (p. 25). Il serait intéressant de savoir, dans quelle proportion, l'extension du capitalisme dans l'agro-alimentaire procède d'un processus d'accumulation sectorielle (auto-financement de la croissance) ou d'un processus d'arbitrage par les centres de décision à pouvoir plurisectoriel.

V. — COMPLEXES AGRO-ALIMENTAIRES

L'une des caractéristiques fondamentales de l'agro-alimentaire parvenu au stade de l'agro-industrie (que nous avons défini conventionnellement et provisoirement, lorsque la valeur ajoutée par les I.A.A. et au moins égale ou supérieure à celle ajoutée par l'agriculture) est sa tendance à se capitaliser. Ce fait ne saurait surprendre : il vérifie la loi générale du développement du capitalisme occidental selon laquelle, les activités se capitalisent en relations avec le processus d'industrialisation. Le capitalisme se généralise sur la base du développement des forces productives, donc sur la base de la généralisation des processus de production industrielle. Dans l'économie occidentale, au fur et à mesure que les maillons de la chaîne agro-alimentaire s'industrialisent, ils se capitalisent, conformément à la loi générale du développement capitaliste. La capitalisation dans l'agro-alimentaire, comme dans l'économie générale, s'effectue à deux degrés : au niveau des unités de base (destruction des formes artisanales et développement du salariat) et au niveau de la formation des groupes financiers, unités stratégiques du développement agro-alimentaire et global.

Les travaux de F. Morin font apparaître l'importance des groupes agro-alimentaires au sein des deux cents premiers groupes industriels français et J.L. Rastoin a attiré l'attention sur la formation et le développement des groupes multinationaux [5].

Ces groupes sont le plus souvent diversifiés, ou tendent à se diversifier : ils ont des activités dans la transformation, la distribution, la restauration, etc. et en dehors des activités agro-alimentaires. Toutefois, l'activité agro-alimentaire est

encore peu capitalisée dans son ensemble, mais il existe une tendance des groupes à contrôler des activités non capitalisées par des techniques appropriées, notamment par des contrats de quasi-intégration (aviculture, production porcine, certaines cultures maraîchères et fruitières, etc). Le processus de formation et d'action des groupes prend donc des formes multiples, qui procèdent du capitalisme financier (fusions, prise de participation) mais aussi d'autres formes : alliances, accords d'entreprises (professionnels et interprofessionnels) constitution de filiales communes, sous-traitance et quasi-intégration, unions personnelles et « relations publiques », etc.

La coopération agricole oppose, apparemment, une certaine résistance à la pénétration du capitalisme dans l'agro-alimentaire, et présente une certaine aptitude à la constitution de groupes (trois groupes à dominante coopérative dans les dix premiers groupes agro-alimentaires français) et même à l'occasion avec des firmes privées. (Le rôle de la coopération agricole dans le développement agro-alimentaire a fait l'objet d'articles spécifiques et de nombreux commentaires dans le précédent cahier consacré à l'agro-industrie).

Nous définirons le complexe agro-alimentaire (ou agro-industriel) comme un ensemble composite, *car il réunit, par des moyens appropriés, des activités qui procèdent de plusieurs fonctions au sein de l'économie agro-alimentaire* (production, transformation, distribution, restauration) *des entreprises qui procèdent de plusieurs formes d'organisation socio-économique* (capitalistes, artisanales, coopératives, publiques). L'activité de ces unités est coordonnée, partiellement ou totalement par des moyens appropriés (holdings, firmes leaders, alliances oligopolistiques, union de coopératives, quasi-intégration, contrats divers, etc.).

Dans le capitalisme occidental, la formation de complexes agro-alimentaires procède, comme nous l'avons mentionné, du changement des bases technologiques de la production, de l'évolution des conditions sociales de la consommation et des bases institutionnelles spécifiques au développement capitaliste : la valorisation du capital et la conquête du pouvoir par les groupes. La constitution des complexes

agro-alimentaires, au sein du capitalisme occidental prend des formes spécifiques en rapport avec le contexte global de leur formation.

VI. — COMBINAT AGRO-INDUSTRIELS

Dans tous les pays du monde, par innovation ou transfert de technologie, les bases de la production agro-alimentaire se modifient et, en relation avec les processus de développement changent les conditions sociales de la consommation. A un certain stade du développement, les conditions de formation de l'agro-industrie se trouvent satisfaites, partiellement dans des secteurs avancés (travaillant par exemple pour l'exportation) ou globalement par suite d'une transformation générale du contexte socio-économique.

Les complexes agro-alimentaires qui tendent ainsi à se former à travers le monde, présentent des analogies, en relation notamment avec des niveaux équivalents de développement technologique, et des différences profondes, en relation avec les processus de décision, de formation et de répartition de la valeur, qui constituent l'essence même des systèmes socio-économiques. On peut montrer qu'il existe à la fois, dans la formation de ces complexes, des convergences et des divergences profondes.

C'est pour tenter de réparer quelques aspects fondamentaux des analogies et divergences que nous avons pris l'initiative de réaliser le présent cahier, en réunissant des articles provenant de plusieurs pays. Ce cahier n'est pas tel que nous l'aurions souhaité et, pour le faire aboutir, nous avons rencontré de nombreuses difficultés. Toutefois, il constitue dans ce domaine un premier essai, destiné à alimenter de nouvelles réflexions.

Dans la formation des complexes agro-alimentaires, un aspect important est la combinaison des activités agricoles et industrielles, combinaison généralement désignée par l'expression de « combinat ». Les combinats agro-industriels peuvent être constitués à différents niveaux d'organisation de la

production et par des processus différents, on peut esquisser une terminologie de référence en distinguant :

1) Les entreprises agro-industrielles spécialisées ou combinats spécialisés, combinant au sein d'une même entreprise des activités agricoles et industrielles, pour une catégorie donnée de produits : par exemple, entreprises produisant des betteraves et du sucre, des fruits et légumes et des conserves, du lait et des produits laitiers, des palmiers à huile et de l'huile, etc.

2) Les entreprises agro-industrielles diversifiées ou combinats diversifiés, combinant au sein de la même entreprise plusieurs activités agricoles et industrielles (cas habituel des combinats Yougoslaves).

3) Les groupes agro-industriels de base organisant la production et la transformation de produits agro-alimentaires par la combinaison d'activités d'entreprises agricoles et industrielles par des moyens appropriés.

4) Les groupes agro-industriels à vocation régionale, nationale ou internationale, combinant plusieurs entreprises ou combinats spécialisés ou diversifiés, et tendant habituellement à organiser et contrôler partiellement ou totalement des chaînes et des zones de production et de distribution agro-alimentaires.

Cette typologie de référence, fondée sur des analogies structurelles du point de vue des rapports entre les activités ne doit pas faire illusion : elles dissimulent l'essentiel du point de vue socio-économique, à savoir l'organisation des rapports de production, les processus de décision, les bases de formation et de répartition de la valeur.

Les articles réunis dans ce cahier éclairent plus ou moins ces différents aspects. En nous en tenant dans cette introduction aux aspects méthodologiques, nous nous auto-risons à quelques commentaires.

VII. — SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT AGRO-INDUSTRIEL EN CÔTE-D'IVOIRE

Ce pays fournit un bon exemple du développement de la production à l'initiative de Sociétés d'Etat. Ces Sociétés sont de deux types : les Sociétés d'Etat à vocation sectorielle ou pluri-sectorielle et les Sociétés d'Etat à vocation régionale.

Les principales sociétés à vocation sectorielle intéressant l'économie agro-alimentaire sont : SODEPALM (palmiers à huile), SODEFEL (fruits et légumes) SODERIZ, SODEFOR (plantations forestières), SODEPRA (productions animales), SODESUCRE. Dans le présent cahier, M. Victor Amagou, directeur général adjoint du groupe SODEPALM et M. Gérard Gleizes, chargé d'études à la S.E.D.E.S., décrivent la structure et la fonction du groupe SODEPALM dans le développement du palmier à huile en Côte-d'Ivoire.

Les auteurs montrent comment, dans une conjoncture mondiale favorable, le développement du palmier à huile s'est établi sur une base industrielle, suite à des changements technologiques fondamentaux, tant dans le domaine de la production que dans celui de la transformation.

Les complexes agro-industriels de base ne constituent pas des ensembles socio-économiques homogènes : le palmier est cultivé à la fois dans des « noyaux de plantations industrielles » et dans des exploitations traditionnelles (aptées à la modernisation) situées à la périphérie du noyau.

Ces différents complexes de base (production et première transformation) sont gérés par une société mixte de gestion « Palmivoire ». Cette société est, elle-même, associée au sein de SODEPALM d'une Société d'économie mixte, « Palmindustrie », qui associe des capitaux privés.

Le groupe SODEPALM est donc un ensemble hétérogène (qui correspond relativement bien à la définition du complexe agro-industriel que nous avons proposé), où se coordonnent initiative publique et privée, activités agricoles et industrielles au sein des combinats ou complexes de base et plus généralement où s'organisent au niveau national, des activités de production, de transformation et de distribution.

VIII. — COMBINATS YUGOSLAVES

Dans les pays socialistes, la réforme agraire, le progrès des forces productives, la tendance vers l'industrialisation des activités agro-alimentaires et notamment agricoles, ont conduit à une réorganisation profonde de l'agriculture et plus généralement des chaînes agro-alimentaires.

Dans tous ces pays, existent une forte tendance vers la combinaison des activités agricoles et industrielles et la formation de combinats, mais ceux-ci se constituent sur des bases différentes, en rapport avec les contextes historiques et les voies du développement socialiste. Le combinat yougoslave « constitue une forme relativement ancienne, il est plutôt du type « entreprise ou combinat agro-industriel diversifié ».

Une description dans ce cahier de l'un des plus grands combinats Yougoslaves (IPK OSIJEK) montre clairement le processus de formation et de croissance du combinat (fusions, associations horizontales et verticales, associations de type congloméral, intervention de capitaux étrangers, etc.) ainsi que sa structure actuelle, faite de combinats agro-industriels dans plusieurs branches de la production et d'activités concernant l'agriculture, l'industrie et les services. A la lecture de ce document, le combinat Yougoslave apparaît fondamentalement comme une unité socio-économique, diversifiée et intégrée, tendant à maximiser la valeur ajoutée globale interne de cette unité. Mais le fonctionnement du combinat ne prend toute sa signification qu'envisagé dans le contexte du socialisme Yougoslave, caractérisé, notamment, par l'autogestion, la décentralisation et la relative autonomie des unités de base.

IX. — INDUSTRIALISATION DE L'AGRO-ALIMENTAIRE EN R.D.A.

P. Chaussepied, envisageant dans son article les bases coopératives du développement agro-alimentaire en R.D.A. montre clairement comment le développement des forces productives nécessite de continus réajustements dans les

structures socio-économiques des pays socialistes. En 1971-1972, ont été prises en R.D.A. les décisions fondamentales qui sont à la base de l'agro-industrie : les Organismes compétents se sont prononcés... « contre l'agrandissement continu des coopératives agricoles à système de production complexe et pour la formation, par la voie de la coopération entre entreprises, de nouvelles unités de production spécialisées de grande dimension. Il ne s'agit donc plus, comme cela avait été fait tout au long des années soixante, de fusionner des unités de production, mais de recombinaison leurs ateliers en nouvelles unités aussi étroitement spécialisées qu'il est possible » (p. 204).

Le professeur Schmidt montre comment, concentration, spécialisation, développement des accords intercoopératifs verticaux (le long de la chaîne agro-alimentaire) et horizontaux (constitution de départements intercoopératifs homogènes pouvant conduire à la formation de nouvelles entreprises spécialisées) sont à la base du développement agro-alimentaire et de la formation de complexes agro-industriels. Par rapport à d'autres expériences, et notamment à l'expérience Yougoslave, la constitution d'entreprises spécialisées, reliées entre elles par des relations intercoopératives définies notamment au sein d'ensembles régionaux et nationaux, constitue l'originalité de l'expérience de la R.D.A. Cette tendance conduit notamment à la séparation des liens traditionnels, entre l'agriculture et l'élevage, au sein des entreprises agricoles diversifiées.

Sur la base de la production végétale, l'industrialisation, se développent dans une seconde phase, des établissements de production animale intercoopératifs. Bien que, selon le professeur Schmidt, en 1973, 6,4 % seulement des effectifs de bovins et de porcins soient élevés dans des installations industrielles, des résultats remarquables sont déjà obtenus (p. 155) et la création de nouvelles étables laitières, de plusieurs milliers de vaches, constitue une illustration des réalisations technologiques et socio-économiques de ce pays.

Les nouvelles conditions socio-économiques de la production, l'expérience socialiste accumulée, l'esprit scientifique et expérimental, la souplesse des structures à base

contractuelle, le développement de l'industrie et la faible proportion des travailleurs dans l'agriculture, etc. sont autant de facteurs qui nous inclinent à penser que la R.D.A. est apte à mener à son terme le processus d'industrialisation de l'économie agro-alimentaire, sur la base d'une agriculture elle-même industrialisée.

DE LA SOCIALISATION AGRAIRE À L'INTÉGRATION AGRO-ALIMENTAIRE EN HONGRIE

A. Sinliquen retrace une évolution marquée par les tendances habituelles des pays socialistes, par les efforts faits en vue d'industrialiser, déconcentrer, de spécialiser, et finalement de socialiser l'agriculture. Cette orientation s'est trouvée facilitée par le développement de l'industrie Hongroise, bien que la mécanisation nécessite toujours de coûteuses importations.

Depuis les années 60, la restructuration agraire s'est faite sur une base plus souple, caractérisée par une plus grande autonomie donnée aux unités de production et par l'autogestion coopérative. Un aspect original de ce développement, décrit par l'A., est en combinaison, au sein des fermes collectives, de la progression des ateliers collectifs des productions mécanisées avec la régression des productions moins avancées, dans les lopins individuels, jusqu'à ce que ce lopin, puisse devenir à terme un atelier spécialisé, contractuellement intégré à la ferme collective.

La décentralisation et l'autonomie des unités de base ont conduit à rechercher de nouvelles formes de coordination, rendues par ailleurs nécessaire par de nouveaux bons technologiques (l'agronome mentionne que le bon emploi d'une chaîne complète pour le maïs devrait s'effectuer sur 800 ha au moins et que l'efficacité implique de combiner ces chaînes sur plusieurs milliers d'ha). Cette situation conduit à des processus d'intégration horizontale.

La coordination verticale aurait pu se faire par une politique de quasi intégration des unités de production à l'initiative d'une puissante industrie alimentaire d'Etat. Cette voie, impliquant des rapports de domination semblerait écartée, ainsi d'ailleurs que la combinaison des activités de production, de transformation et de distribution à l'intérieur de firmes diversifiées. C'est donc vers la constitution de groupes, de complexes agro-alimentaires « sur la base de formation d'associations d'entreprises, caractérisées par des rapports symétriques et à mi-chemin entre la fusion organique et le contrat classique à court terme » (p. 54).

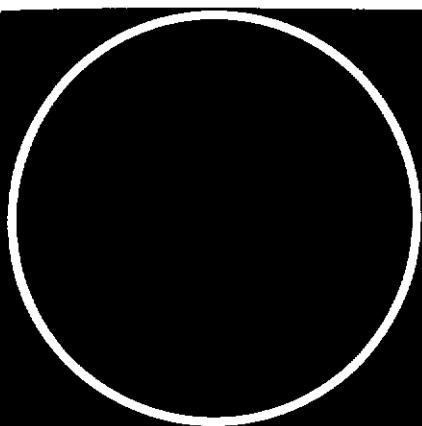
*

Les expériences décrites dans ce cahier que le lecteur lira, nous le souhaitons, avec intérêt, sont profondément différentes, elles précèdent des systèmes socio-économiques, des niveaux de développement, des philosophies socio-politiques, etc. Mais elles constituent toutes une recherche de figures d'organisation répondant à un certain stock du développement de l'agro-alimentaire, celui de la consommation de masse et de l'agro-industrie. A ce stade se posent des problèmes d'organisation et de coordination fonctionnelle des chaînes agro-alimentaires et des activités qui y sont liées, se développent les groupes, complexes et combinats agro-industriels.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] MALASSIS (L.), « L'agro-industrie : méthodes et concepts » *Economies et Sociétés*, n° 11-12 novembre-décembre 1973, p. 2023 à 2029.
- [2] MALASSIS (L.), « Analyse du complexe agro-alimentaire d'après la comptabilité nationale », *Economies et Sociétés*, n° 11-12, novembre-décembre 1973, p. 2031 à 2050.
- [3] MORIN (F.), *La structure financière du capitalisme français*, Calman-Lévy, Paris, 1974, 316 p.
- [4] DELILEZ (J.-P.), *Les Monopoles*, Ed. Sociales, Paris, 1970, 201 p.
- [5] RASTOIN (J.-L.), « Les firmes agro-alimentaires », ronéo, 343 p., thèse, Montpellier, 1975.

Cahiers de
l' I. S. M. E. A.
Série AG n° 13



ECONOMIES ET SOCIÉTÉS

Groupes, complexes
et combinats agro-industriels

86 327 1992



ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS

La Série « Progrès et Agriculture »

est dirigée par

Michel Cépède, Louis Malassis et Joseph Klatzmann

SOMMAIRE

Groupes, complexes et combinats agro-industriels

<i>L. Malassis</i>	Groupes, complexes et combinats agro-industriels, méthodes et concepts	1371
<i>J.L. Rastoin</i> <i>G. Gherzi</i>	Croissance, concentration et formation des groupes de l'industrie agro-alimentaire française	1389
<i>M. Benoît-Cattin</i>	Branches, filières et complexes agro-industriels en Côte d'Ivoire	1465
<i>V. Amagou</i> <i>G.L. Gleizes</i>	Le groupe SODEPALM et l'agro-industrie du palmier à huile en Côte d'Ivoire	1485
<i>L. Baban</i> <i>L. Stojakovic</i>	La formation des combinats agro-industriels en Yougoslavie : le combinat d'OSIJEK	1525
<i>P. Chaussepied</i>	Progrès des forces productives et transformations de structure dans l'agriculture de la R.D.A.	1549
<i>W. Schmidt</i>	Le passage à la production industrialisée par la voie de la coopération dans l'agriculture de la R.D.A. et la situation nouvelle de l'agriculture dans l'économie nationale	1567
<i>A. Pouliquen</i>	De la socialisation agraire à l'intégration agro-alimentaire en Hongrie	1631

Prix : 54 F.